

Centre de Formalités des Entreprises
Accueil public les **lundi, mardi et jeudi** :
De 8h30 à 11h30 sans rendez-vous
Accueil téléphonique l'après-midi : 05 61 33 65 00
Du lundi au jeudi de 14h00 à 17h00

MODIFICATION DU DOMICILE PERSONNEL

Pièces requises

- Un pouvoir, si nécessaire.

Frais greffe

(Règlement par chèque à l'ordre du greffe du Tribunal de commerce de Toulouse ou carte bleue)

- Modification..... 50,95 €

Frais C.C.I.

Un règlement par chèque, CB ou espèces de..... 70,00 € Net de Taxe

Formulaire

- [Imprimé P2](#) en deux exemplaires signés en original.

